



VILLENEUVE

DEMAIN

L'INFO  
TRAVAUXde la modernisation  
du technicentre

À LA UNE

LE CONVOYEUR ARRIVE AU PORT BERGERON

L'INTÉGRATION DU CONVOYEUR EN  
SURPLOMB DE L'AVENUE DE CHOISY  
(RD138) ET DE LA VOIE FERRÉE

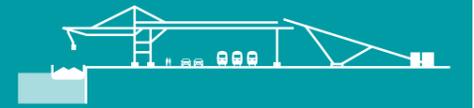
**Le 11 juillet prochain, une pièce maîtresse dans la réalisation des travaux de modernisation du technicentre de Villeneuve Prairie, dédié au RER D et à la ligne R du Transilien, sera installée aux abords du Port Bergeron, situé sur la commune de Villeneuve-Saint-Georges.**

Cette installation résulte des réflexions conduites dans le cadre de la concertation menée entre 2018 et 2019 mais également de l'engagement pris par SNCF Transilien. Elle offre une alternative efficace

à la route grâce à l'évacuation par voie fluviale des déblais du chantier de modernisation.

La pose de ce convoyeur prépare la reconfiguration profonde du technicentre qui s'inscrit dans l'environnement en pleine mutation du secteur du Triage. Le technicentre permettra à terme d'assurer la maintenance des nouveaux trains commandés par la Région Ile-de-France (Regio 2N et RER Nouvelle Génération).

# FOCUS

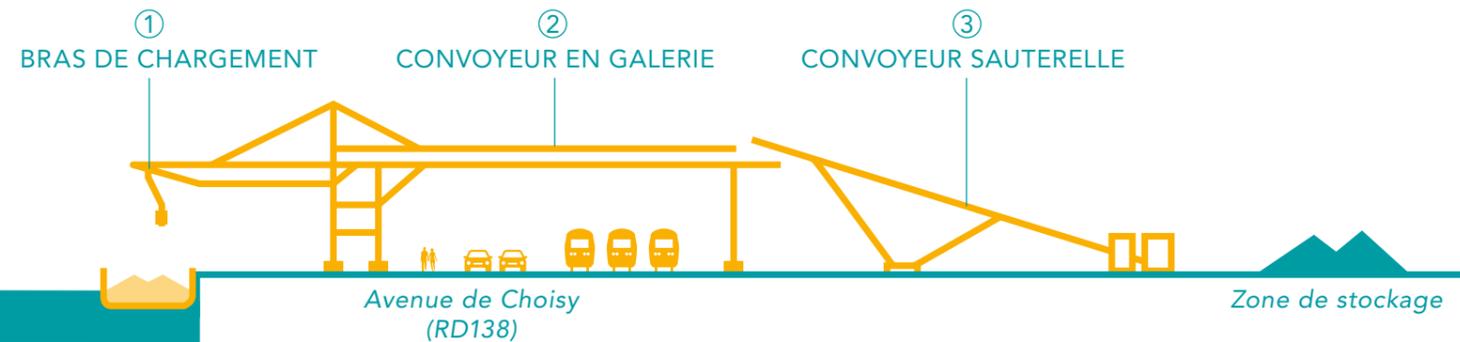


## Utiliser la Seine pour évacuer les déblais

Installé en surplomb de la voie ferrée et de l'avenue de Choisy (RD138), le convoyeur (représenté ci-contre), permettra de limiter fortement le nombre de camions nécessaires à la réalisation des travaux de modernisation du technicentre. Il évitera la circulation de 20 à 30 camions par jour aux temps forts du chantier.

Pour rejoindre la barge fluviale par laquelle ils seront évacués, les déblais seront transportés depuis la zone de chantier de Villeneuve Prairie, par une voirie située au sein de la zone ferroviaire, jusqu'à la zone de stockage. Le convoyeur permettra alors de charger directement la barge arrimée au Port Bergeron.

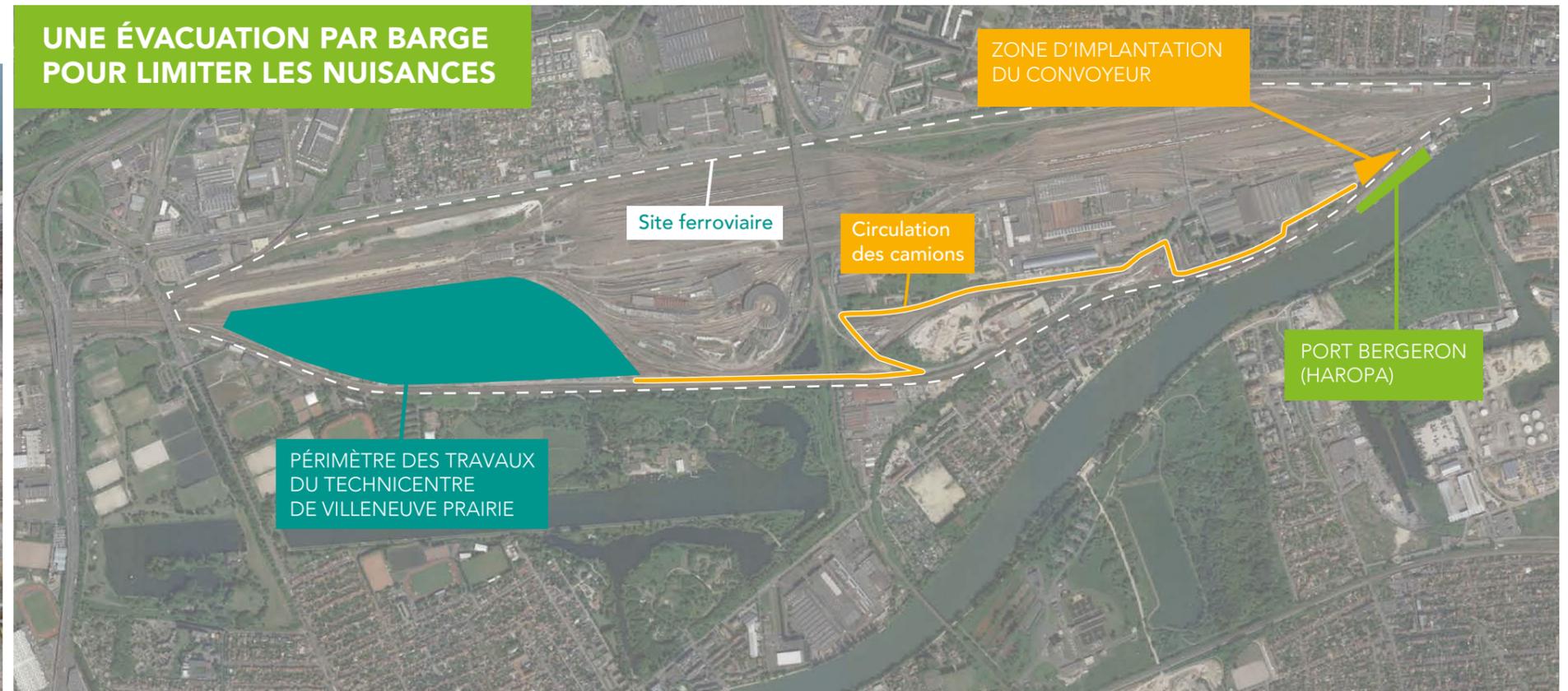
### LES 3 PIÈCES CONSTITUANT LE CONVOYEUR



### LE CONVOYEUR POUR ÉVACUER LES DÉBLAIS VIA LE PORT BERGERON



### UNE ÉVACUATION PAR BARGE POUR LIMITER LES NUISANCES



Une intégration paysagère concertée

Créé en concertation avec la Ville de Villeneuve-Saint-Georges, l'habillage de la partie en galerie du convoyeur permettra l'intégration de l'installation dans son environnement. Située à plus de 250 mètres des habitations les plus proches, l'installation limitera les nuisances pour les riverains.

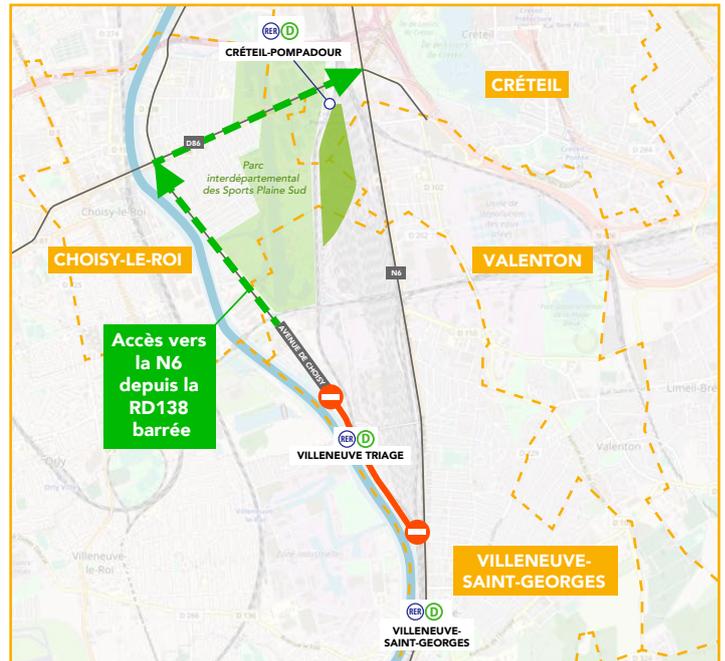




## FERMETURE PARTIELLE DE L'AVENUE DE CHOISY (RD138) LE SAMEDI 11 JUILLET 2020

Une arrivée de la galerie du convoyeur orchestrée  
la journée du samedi 11 juillet.

Une déviation de l'avenue de Choisy de 10h00  
à 20h00 sur le secteur Triage sera nécessaire  
pour organiser la pose de la partie en galerie  
du convoyeur.

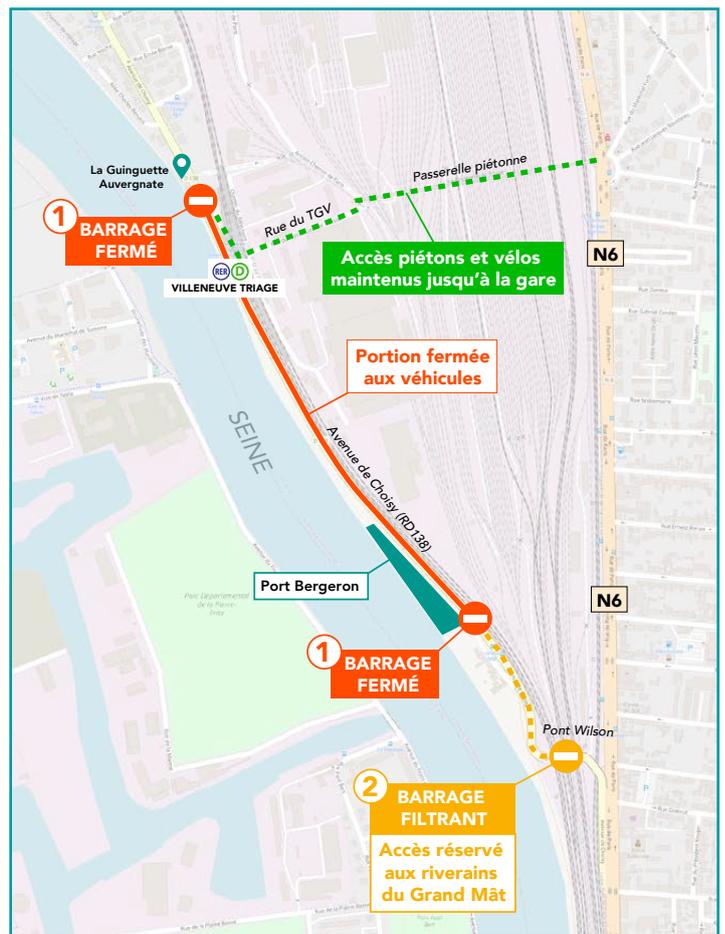


### Deux types de barrages seront exceptionnellement mis en place

- 1 L'un fermera l'accès d'une portion de l'avenue aux véhicules. Les accès piétons et vélos seront maintenus vers la gare de Villeneuve Triage pour accéder à la rue du TGV par le passage souterrain.
- 2 L'autre filtrera l'accès via le pont Wilson depuis la N6, accessible aux riverains du Grand Mât uniquement.

Une Interruption Temporaire de Circulations ferroviaires\* permettra le grutage de la partie en galerie de l'installation qui n'aura pas d'appui sur le domaine public. Les autres pièces du convoyeur (sauterelle et bras de chargement) seront installées mi-octobre 2020, sans fermeture de l'avenue de Choisy.

\*Une information en gare précisera les modifications de circulation des RER D. Les gares de Villeneuve Triage et de Créteil-Pompadour ne seront pas desservies à cette date.



EN LIEN AVEC LE CHANTIER

- [www.villeneuve-demain.transilien.com](http://www.villeneuve-demain.transilien.com)
- [villeneuedemain@sncf.fr](mailto:villeneuedemain@sncf.fr)